



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

budget

Question écrite n° 126131

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de la défense et des anciens combattants sur l'économie supplémentaire de 500 millions d'euros décidée par l'État pour 2012. Lors de son audition par la commission de la défense nationale et des forces armées le 15 novembre 2011, il a précisé que le ministère de la défense participera à hauteur de 104,5 millions d'euros, à l'effort d'économie programmé par l'État en 2012, soit un peu plus de 20 % des 500 millions d'euros envisagés. Alors que le budget de la défense représente environ 10 % du budget global de l'État, on peut constater que les armées vont devoir faire un effort plus conséquent que les autres administrations. Compte tenu du coût du maintien en condition des matériels suite à l'opération Harmattan qui va déjà venir ponctionner le budget de la défense en 2012, il lui demande si l'effort financier demandé à son ministère dans le cadre des économies supplémentaires n'est pas disproportionné et si cet effort n'aura pas d'impact sur les missions fondamentales de nos armées.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126131

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants (secrétariat d'État)

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2012, page 382

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)